

puissance de l'imagination quand elle relève le défi de la représentation de la violence en l'Homme, dont le spectacle sublime de la Nature violente n'est que le symbole" (181-182).

Other essays in this collection examine Sade in relation to other eighteenth-century authors (Rétif de la Bretonne and Mirabeau), the depictions of Sade in the 1930's revue *Minotaure*, the influence of Sade's texts on Pasolini's work, as well as on 20th- and 21st-century writers (notably Hervé Guibert), and images of Sade in the 19th and 20th century. There are occasional missteps, and some essays seem less compelling than others. In my opinion, the best essays in this collection shed light on underexamined texts, or grapple with the question addressed by Delon, Dubost and others, about the monstrous poetics of the Sadean text.

In the text's opening pages, the reader encounters Michel Onfray's recent assessment of Sade as a "philosophe féodal, monarchiste, misogyne, phalocrate, antisémite [...] délinquant sexuel multirécidiviste" (10), an opinion that brooks a closer look, and a more serious analysis. One effect (by-product? merit?) of Sade's writing is that, as Annie Le Brun has noted, "[il fait] apparaître l'inconcevable inhumanité qui est en nous" (216); admitting that Sade is our *prochain* is, as Le Brun and others have pointed out, a vertiginous, deeply troubling experience, and one that, for obvious reasons, many readers would refuse. One could imagine that a true understanding of Sade's "monstrous" poetics (detailed here by Dubost, Delon and others), might serve as an antidote to the "engouement populaire pour le marquis" (10). Whether this is the case, it is certainly time for scholars to address more clearly the widely-known and well-documented fact that Sade (the person) was, as Onfray underscores, a "délinquant sexuel multirécidiviste" (10). Dubost, in his reading of Lacan, suggests that "le nom de Sade" has been used as "une sorte de grande boîte de rangement dans laquelle on remise pêle-mêle les objets les plus hétéroclites" (171), and he cautions against confusing "indistinctement les opinions et la vie de l'homme Sade et les discours de son personnel narratif" (169). There is a value to this, yet examining Sade's texts in the context of his life suggests that, in "la vie de l'homme Sade" just as in "les discours de son personnel narratif" this writer believed that assault and sexual assault should be the concession of a privileged group (the rich, the strong, the noble...). It might be facile here to compare Sade's writings to statues erected to Confederacy, and yet, in our current historical and cultural moment marked by critical re-readings, long overdue re-evaluations, and the rejection of stale, harmful ideologies, perhaps we should call into question Sade's status as "incontournable" (149), and give more weight to Delon's pertinent question: "peut-on croire encore à une lecture libératrice de Sade?" (146).

Paul Young

Georgetown University

Bongie, Laurence L. *Sade – Un essai biographique*. Préface de Benoît Melançon. Montréal : Les Presses Universitaires de Montréal, 2017. Traduit de l'anglais par Alan MacDonell en collaboration avec Armelle St-Martin. 410 p.

Dans sa préface à *Sade – Un essai biographique*, Benoît Melançon suggère que l'étude de Laurence Bongie "devrait trouver de nouveaux lecteurs, ni apôtres, ni spécialistes, mais esprits curieux souhaitant se faire une idée par eux-mêmes, documents à l'appui, sur un écrivain aujourd'hui devenu canonique. Ils risquent d'être étonnés" (8). Ce travail fascinant—publié en anglais en 1998, et finalement disponible en français dans une excellente traduction—offre, en effet, de quoi s'étonner, et Bongie admet dans son Avant-Propos que ses "conclusions trouveront probablement peu de faveurs chez les champions dévoués du divin marquis" (11). Cette biographie dévoile des éléments nouveaux sur la parenté de Sade, et examine de plus près son enfance et ses rapports familiaux, tout en affirmant que "tout expliquer et tout comprendre" ne veut pas dire "tout pardonner" (14).

Bien au contraire. Bongie propose qu'il "est légitime et utile de chercher un lien entre la vie de l'auteur et ses écrits" (12), et refuse l'image de Sade comme un "héros culturel qui a sacrifié sa liberté personnelle afin de faire la critique sans relâche de toutes les contraintes sociales qui diminuent l'irrépressible élément humain" (15). À l'encontre de cette hagiographie, Bongie esquisse ici le portrait d'un "opportuniste creux, une girouette dans ses principes politiques [...], un penseur peu original et un pornographe fatigant—et lassant" (16).

Une certaine légende familiale s'est construite autour de Sade, dans laquelle figurent un père libertin, plutôt amical, disparu trop tôt, une mère "mystérieuse" ["qui n'existe pratiquement pas"] (27), et une belle-mère redoutable, ennemie (ou victime ?) du marquis. Ces lieux communs passent à la loupe ici, et cèdent la place à des portraits plus complexes et ambigus.

Sous la plume de Bongie, Jean-Baptiste de Sade (ce père que le marquis "pleure encore tous les jours" [232]) se découvre comme un "courtisan frustré," un homme "essentiellement tyrannique et avare" (69) et "un petit-maître infidèle, répudié par tous ceux qui comptaient" (99). Bongie détaille les déboires professionnels de Jean-Baptiste, en soulignant "qu'il n'y avait plus d'avenir pour lui dans la France de Louis XV (97), et pour bonne cause : le roi ressent une sorte de haine pour ce "comte bon à rien" (163). Bongie retrace les goûts libertins du père (auxquels il initie son fils), et examine de plus près ses aventures homosexuelles, qu'il place dans un contexte historique, avant d'examiner la transformation de l'amitié paternelle en hostilité à peine cachée ; peu de temps avant le mariage du marquis avec Renée-Pélagie, Jean-Baptiste avoue : "ce petit garçon-là [...] n'a pas une qualité qui soit bonne et [...] a toutes les mauvaises" (137).

La belle-mère de Sade, qui prend une place presque mythique dans les biographies du marquis, connaîtra aussi une volte-face dans ses sentiments pour Donatien. Bongie explore non seulement la haine vénéneuse que Sade exprime (à plusieurs reprises, et jamais à demi-mot...) pour la Présidente de Montreuil, mais aussi—chose étonnante—la tendre amitié qu'ils avaient partagée au début de son mariage avec Renée-Pélagie. Cette "femme exécration" (223), cette "infâme mère" (283) qui hante les fantasmes les plus violents du prisonnier Sade, celle qu'il rêve de "faire brûler [...] à petit feu" (284), avait, dans les premières années de leur rapport, témoigné d'une tendresse pour son gendre, au point où Jean-Baptiste remarque : "Mme de Montreuil se prête à toutes les fanataisies de mon fils. Elle en est folle" (252). Bongie explore l'ambiguïté dans ce rapport et révèle une belle-mère qui avait commencé par excuser les "goûts...vifs" (253) de Donatien, et qui finit par avouer : "Je ne veux être ni sa dupe ni sa confidente" (270). Néanmoins, avant de renoncer à ces deux rôles, elle en avait effectivement joué un troisième—celui de complice, et le lecteur découvre de nombreuses lettres (et actions) qui font preuve des efforts de Mme de Montreuil pour étouffer la conduite (plutôt criminelle que simplement scandaleuse) de son gendre. Les documents que Bongie fournit méritent d'être examinés de plus près, car ils aident à brosser l'image d'une femme pour qui la réputation comptait avant tout. Donc, on voit Mme de Montreuil, après que Sade torture et menace de tuer Jeanne Testard (en 1763), qui se vante d'avoir fait tout ce qui était "convenable, pour sauver tout éclat qui pût [...] nuire" (152) au marquis. Après l'affaire Rose Keller en 1768 [que Bongie qualifie—à juste titre—de "terrorisme sexuel" (151)], Mme de Montreuil "entreprend des démarches pour limiter les dégâts" (161), prenant contact avec la victime, achetant son silence, et finalement faisant émettre une lettre de cachet contre le marquis, "contournant ainsi la justice normale avant que la police pût s'impliquer à fond" (162). Ce ne sera pas la dernière fois. En 1771, dans "une [...] histoire de mœurs, dont les détails restent flous," Montreuil effectue ce qu'elle décrit comme "un arrangement prompt" (184) en "achetant le silence de la victime" (184). Elle se sert librement des lettres de cachet contre le marquis, dans une stratégie de ce qu'elle appelle "détention essentielle" (203), mais aussi contre ses

dénonciatrices potentielles (notamment une “Nanon,” engrossée par Donatien). Ce qui semble plus grave, et plus troublant, c’est sa connaissance d’une “chambre secrète” (204) au château de La Coste—souvent évoquée ici—qu’elle fera détruire “puisqu’elle contenait des preuves criminelles, des ‘machines de mécanique’ et d’autres objets, dont toute trace était à ensevelir à ‘cent pieds sous terre’” (201). Cette belle-mère, dont le marquis écrit “je n’ai jamais désiré la mort de personne, excepté celle-là” (285), avait, jusqu’à la fin des années 1770, tout fait (intimidation, pots de vin, enfermement) pour étouffer les rumeurs du libertinage de celui qu’elle avait jadis regardé comme un “drôle d’enfant,” son “petit gendre” (152).

Mais c’est Marie-Éléonore de Maillé de Carman, comtesse de Sade (mère du marquis), qui hante cette biographie, où Bongie essaye de percer le mystère de cette figure imposante, en dénichant des lettres où sa voix et sa personnalité (tour à tour hautaine, dépitée, et lasse) se manifestent finalement. Dans ces lettres le lecteur découvre non seulement “un ton d’autorité” (22), mais aussi “la voix et les sentiments intimes” (53)—parfois très tendres—de cette mère méconnue. Bongie souligne “le dévouement simple et entier” (54) de Marie-Éléonore pour Jean-Baptiste, un mari non seulement malhonnête mais qui, de surcroît, dédaigne cette épouse “aimante, fidèle, loyale—et ennuyeuse” (54). Bongie explore les efforts “inlassables” (86) de cette femme pour libérer son mari—devenu prisonnier de guerre de Marie-Thérèse—et ses tentatives de faire avancer la carrière diplomatique de Jean-Baptiste, visiblement peu apprécié par Louis XV. On découvre aussi une mère “tigresse” (170), qui, tout comme Mme de Montreuil, fera de son mieux pour protéger, disculper et faire pardonner son fils. C’est dans ces efforts que l’on découvre une femme impérieuse, consciente de ses privilèges, s’accrochant à “[d]es valeurs antiques et [d]es notions de classe anachroniques” (170) et prête à les jouer pour ses propres fins. Quand les détails de la “malheureuse affaire” de Rose Keller sont publiés dans la Gazette de Hollande, Marie-Éléonore écrit une lettre au lieutenant de police Sartine où elle affirme que “[s]a race n’a point de tache déshonorante à se reprocher”(170), et dans laquelle elle demande justice pour les “calomnies les plus noires”(170-171) débitées contre le marquis, suggérant: “les faquins qui ont fait une horreur comme cela mériteraient d’être enfermés pour le reste de leurs jours et on ne déshonore pas quelqu’un qui m’appartient d’aussi près impunément”(171). Bongie rappelle au lecteur l’acerbé conclusion de Jean-Baptiste : “C’est une terrible femme. Son fils en tiendra” (138).

Le travail de Bongie offre un excellent contexte politique, culturel et historique à la vie et aux œuvres de Sade, et offre un aperçu pertinent sur la France dans une période charnière, qui va de la deuxième moitié du dix-huitième siècle jusqu’à la fin de l’Empire. La partie la plus importante de cette étude est peut-être aussi la plus surprenante, à savoir la réévaluation de la vie et des œuvres de Sade, faite ici d’une manière aussi objective que critique. Bongie démantèle les éloges dithyrambiques de Sade comme libre penseur, révolutionnaire, grand écrivain, voire (comme l’avait décrit Maurice Heine) : “le génie le plus atrocement vilipendé que le monde ait jamais vu” (386) ! À la place, il dresse le portrait parfois impitoyable d’un écrivain “ni génie ni prophète” dont l’œuvre “dans sa plus grande partie, est illisible,” et qui, d’un point de vue philosophique “n’échappe à la banalité [...] que pour sombrer dans l’incohérence” (390). Bongie rappelle aussi sans fard les “transgressions” du marquis, “qui comprenaient des actes non consensuels de terrorisme sexuel” (355). Même si le dilemme “de l’évaluation des *actes* personnels du marquis par rapport à ses *écrits*” (355) reste une question épineuse, la figure ciblée dans cette investigation biographique montre plus d’affinités avec Jeffrey Epstein que Nelson Mandela, et le jugement de Bongie fait mouche : “Que Sade lui-même ait été un criminel sadique est un fait biographique indéniable qu’on ne peut tout simplement faire disparaître comme par enchantement” (355). Face à “[l]a réhabilitation de Sade [qui] est devenue une

industrie florissante,” Bongie propose “[c]et essai [comme] une tentative [...] de rétablir l’équilibre” (17) et réussit un contrepois essentiel pour les études sadiennes.

Paul Young

Georgetown University

Voltaire. *Corpus des notes marginales*. Volumes 9A and 9B. *Œuvres complètes*. Volumes 144A et 144B. Sous la direction de Natalia Elaguina. Oxford: Voltaire Foundation, 2018. li + 750 p.

Le premier de ces deux volumes contient la dernière section (163 livres, de Spallanzani à Zeno) des notes marginales de Voltaire recensées dans les ouvrages conservés dans sa bibliothèque, qui a été acquise par l’impératrice Catherine II après la mort du philosophe en 1778 et qui se trouve à Saint-Petersbourg. Comme les tomes précédents du *Corpus*, le volume 9A suit l’ordre alphabétique, par auteur et par titre, des livres que Voltaire a marqués par des signes de lecture. Dans le volume 9B, on trouvera trois annexes (contenant en tout 23 livres), ainsi que les copieuses notes éditoriales. Ces ouvrages sont évidemment destinés aux spécialistes de l’œuvre de Voltaire.

L’ensemble du *Corpus* démontre une fois de plus, si besoin était, à quel point la curiosité et les connaissances intellectuelles de Voltaire étaient encyclopédiques. Parmi les œuvres répertoriées dans le volume 9A, on peut citer : *Tristram Shandy* de Laurence Sterne, *l’Histoire des douze Césars* de Suétone, les *Mémoires* du duc de Sully, les *Annales* de Tacite, la *Somme théologique* de Saint Thomas d’Aquin, *l’Histoire de la guerre du Péloponnèse* de Thucydide, *The Miscellaneous Works* de John Toland, le *Projet d’une dîme royale* de Vauban, *The Castle of Otranto* de Horace Walpole, etc.

Comme il est d’usage dans l’édition des *Œuvres complètes* publiée par la Voltaire Foundation, les lecteurs trouveront dans ces deux volumes un appareil critique abondant et détaillé : une introduction de Natalia Elaguina (en russe, en français et en anglais), d’abondantes annotations, une liste des livres annotés par Voltaire, une liste des livres de Voltaire conservés à Saint-Petersbourg, en dehors de sa bibliothèque, ainsi que deux index (des noms propres qui se trouvent dans les notes marginales et des œuvres de Voltaire citées dans les notes éditoriales).

Au bout d’une cinquantaine d’années de travail collectif, la monumentale entreprise éditoriale des *Œuvres complètes* de Voltaire semble toucher à sa fin : les derniers volumes sont annoncés pour l’année 2021. Lancée à l’initiative de Theodore Besterman en 1967, cette édition critique comprend plus de 200 volumes et remplace la vénérable édition Moland (1877–1885). En ce qui concerne le *Corpus*, un dixième tome est annoncé (volume 145 des *Œuvres complètes*). Il sera consacré aux notes marginales des livres ayant appartenu à Voltaire et qui se trouvent actuellement en dehors de Saint-Petersbourg.

Edward Ousselin

Western Washington University

Amadiou, Jean-Baptiste. *Le censeur critique littéraire. Les jugements de l’Index, du romantisme au naturalisme*. Paris : Hermann, coll. « Des morales et des œuvres », 2019. 632 p.

Créée en 1559 à l’issue du Concile de Trente afin de dresser la liste des livres interdits par l’Église romaine, la Congrégation de l’Index a siégé pendant près de quatre siècles et prohibé des milliers d’ouvrages (en particulier philosophiques et théologiques, mais aussi de fiction) sans que le public ait été informé des motifs des condamnations. Ce n’est qu’en 1998 que le cardinal Ratzinger ouvre les archives de l’Index, permettant aux historiens de se renseigner tant sur le déroulement effectif des « procès » que sur les raisons à l’origine